



Le pays
de l'Ardèche
méridionale

Le Pays de l'Ardèche Méridionale

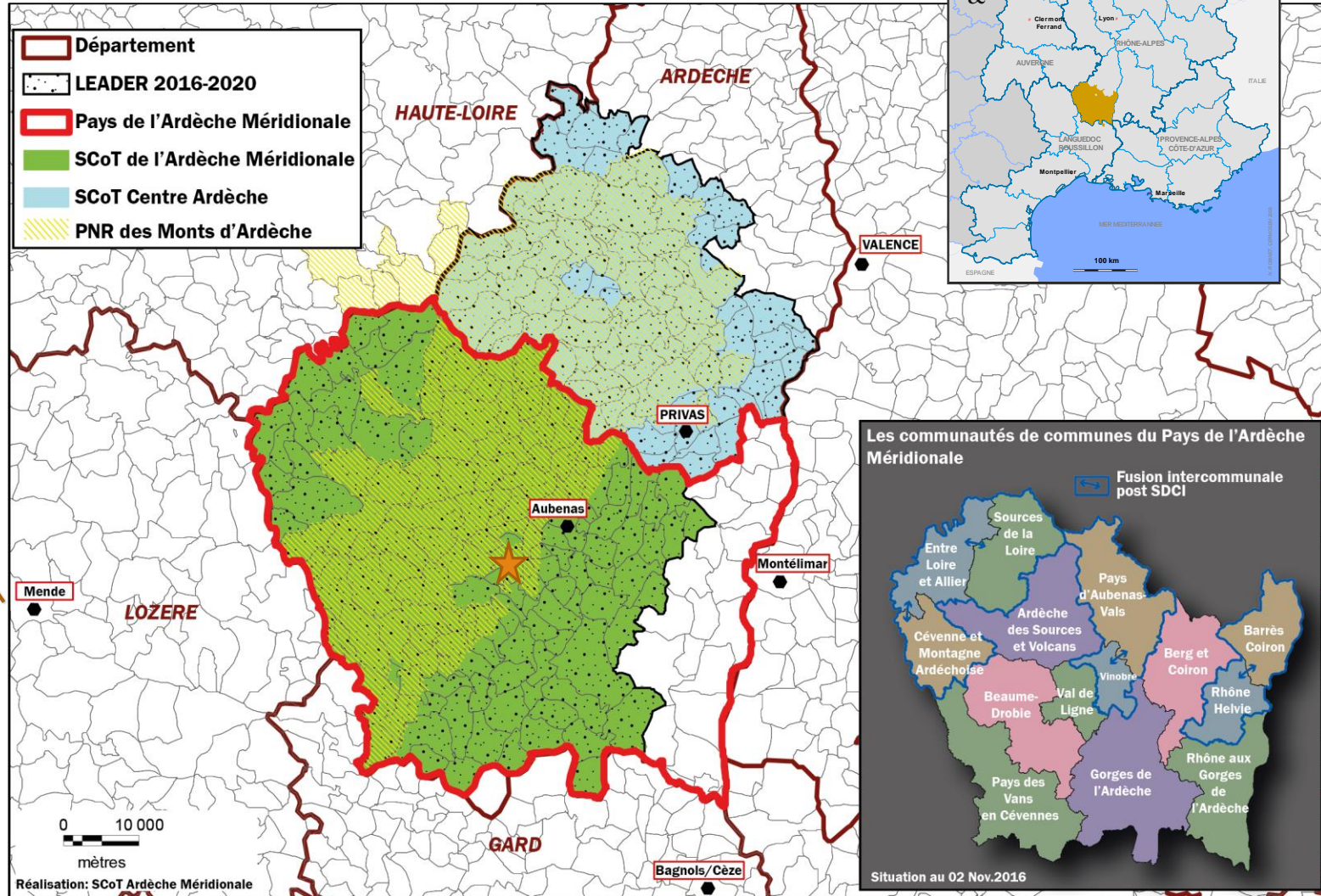
au cœur
de la transition
territoriale

Déroulement

- 1/ Le Pays de l'Ardèche méridionale, ça se situe où ?
- 2/ Le Pays de l'Ardèche méridionale, ça s'est construit comment ?
- 3/ Le Pays de l'Ardèche méridionale, ça fait quoi ?
- 4/ Le Pays de l'Ardèche méridionale, c'est gouverné comment ?
- 5/ Le Pays de l'Ardèche méridionale, ça peut évoluer comment ?

1/ Le Pays de l'Ardèche méridionale, ça se situe où ?

173 communes
 14 CdC
 100 141 habitants
 2 551 km²
 39 hab. / km²
 595 € / hab. de potentiel financier moyen
 82 157 lits touristiques



2/ Le Pays de l'Ardèche méridionale, ça s'est construit comment ?

Une fédération de collectivités rurales

- Un déclencheur contractuel
- Une reconnaissance nationale
- Un regroupement de 3 syndicats
- Un syndicat mixte ouvert
- Une compétence de base
- Un budget limité au fonctionnement
- Une clé de représentation adaptée au contexte rural
- Un quorum réaliste

mue par une logique de mission

- L'intérêt supra-communautaire comme fil conducteur
- Une durée de vie limitée
- Un syndicat à la carte
- Une ingénierie de projet
- Pas de portage d'opérations en investissement
- Un laboratoire de R&D territoriale

3/ Le Pays de l'Ardèche méridionale, ça fait quoi ?

► **Accompagner techniquement / financièrement les initiatives locales :**

- Via le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) avec la Région Rhône-Alpes



- Via le programme européen Leader « Ardèche³ »



► **Initier / piloter des actions d'intérêt « Pays » :**

- Les pépinières d'entreprises



- La Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Ardèche méridionale



- Le réseau « Bistrots de Pays »



- La plateforme d'aide aux créateurs / repreneurs d'entreprises « Initiative Ardèche méridionale »



- L'expérimentation « espaces de coworking »



- Les opérations de modernisation du commerce et de l'artisanat

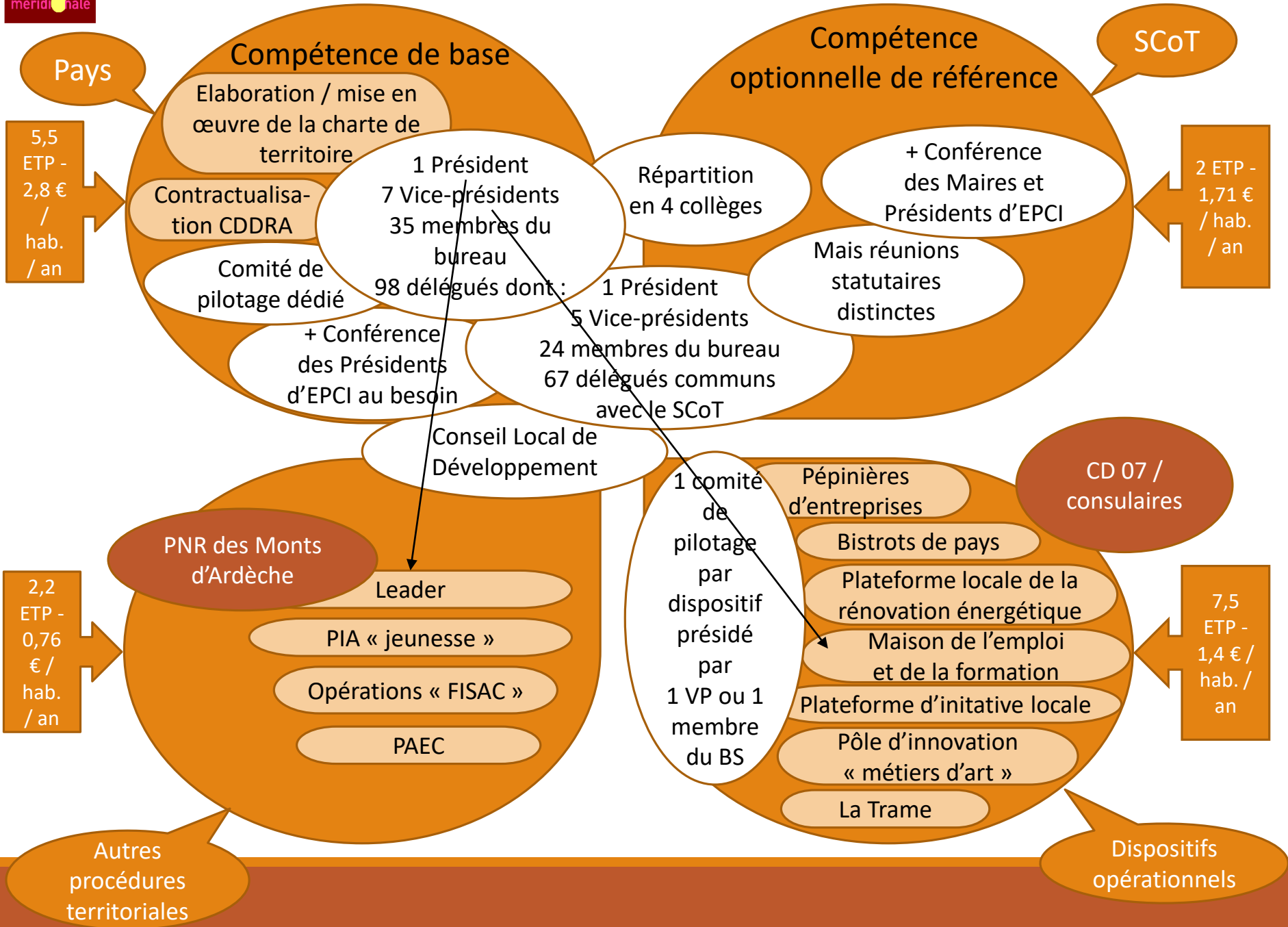


- La plateforme locale de la rénovation énergétique

► **Elaborer / suivre / réviser le Schéma de Cohérence Territoriale :**



4/ Le Pays de l'Ardèche méridionale, ça se gouverne comment ?



Pays

Compétence de base

Elaboration / mise en œuvre de la charte de territoire

Contractualisation CDDRA

Comité de pilotage dédié

+ Conférence des Présidents d'EPCI au besoin

1 Président
7 Vice-présidents
35 membres du bureau
98 délégués dont :

Répartition en 4 collèges

1 Président
5 Vice-présidents
24 membres du bureau
67 délégués communs avec le SCoT

Conseil Local de Développement

Compétence optionnelle de référence

SCoT

+ Conférence des Maires et Présidents d'EPCI

Mais réunions statutaires distinctes

2 ETP - 1,71 € / hab. / an

5,5 ETP - 2,8 € / hab. / an

2,2 ETP - 0,76 € / hab. / an

7,5 ETP - 1,4 € / hab. / an

Autres procédures territoriales

Dispositifs opérationnels

PNR des Monts d'Ardèche

Leader

PIA « jeunesse »

Opérations « FISAC »

PAEC

1 comité de pilotage par dispositif présidé par 1 VP ou 1 membre du BS

Pépinières d'entreprises

Bistrots de pays

Plateforme locale de la rénovation énergétique

Maison de l'emploi et de la formation

Plateforme d'initiative locale

Pôle d'innovation « métiers d'art »

La Trame

CD 07 / consulaires

4/ Le Pays de l'Ardèche méridionale, ça peut évoluer comment ?



D
é
s
e
n
g
a
g
e
m
e
n
t
c
o
n
t
r
a
c
t
u
a
l
i
t
é
?
A
R
D
E
C
H
E